

PREMIÈRE JOURNÉE

Registre ouvert le 18/08/2025 à 9h00 heures

Observations de M⁽¹⁾

Permanence du 20/08/2025 - 3h

- Mme Régine Perfère ^{née Hautbois} propriétaire à Taslacc de la parcelle AP188 aujourd'hui au PLU actuel mon terrain est en zone UB sur le PLU il devient agricole alors qu'il est situé en plein centre d'une zone urbanisée, il n'est pas cultivé et ne peut l'être du fait de sa situation. Tous les réseaux sont à proximité
- M^r Jean Bernard Hautbois, propriétaire à Taslacc de la parcelle AP253 aujourd'hui au PLU Actuel mon terrain est en zone UB sur le PLU, il devient agricole alors qu'il est situé en plein centre d'une zone urbanisée. Il n'est pas cultivé et ne peut l'être du fait de sa situation. Tous les réseaux sont à proximité
- M^r Hautbois Gérard propriétaire à HasPargy de la parcelle PP N° AJ 319. Entièrement lotie. En bordure de route avec tous les réseaux. En plein centre du village. Cette parcelle intégrant le gîte Muziak meublé de tourisme 4 étoiles. Impossible de créer une piscine avec Parc
- 2 Parcelle AJ 356. Parcelle constructible desservie par la voie AJ 318 avec tous les réseaux disponibles depuis le chemin de la Tour.
- 3 Parcelle AP 245. Entièrement viabilisée par mes soins il y a 15 ans. Coût 65000€. J'ai aménagé tous les réseaux et je souhaiterais continuer l'organisation de cette zone. Improprie à l'agriculture. Cette zone est mal placée au milieu des potissements